

# LE CATONICIEN



**CHENU**



# SOMMAIRE

## Vie Administrative et Associative

• Mot du Maire	3
• Votre Mairie	3
• Conseil Municipal	4
• Budget 2017	5
• Tarifs Communaux	6
• Vie Associative	7
• Résultats des concours	7

## La vie à Chenu

• Sens Civique et Recensement 2019	8
• État Civil	9
• Les Provinces "La Pom'Gourmande"	10
• Les animaux pendant la Grande Guerre	11
• Le camp d'Auvours à Champagné	12
• Les tiques	13
• Chenu Info'	15
• L'école et l'Association des amis du SIVOS	16
• Les Associations de Chenu	17

## Renseignements Utiles

• Formalités Administratives	18
• Renseignements Utiles	19
• Déchèteries	
• Gare	
• ENEDIS	
• Numéros de téléphone utiles	20-21
• Transport scolaire	22
• Présentation de la ville du Lude	23 à 26
• Activités	
• Espace Intercommunal de Services	
• Clic	
• Services à la personne	
• Santé et Social	

### Dernière page de couverture :

- L'équipe de Rédaction
- Les Entreprises de Chenu

**Photo de couverture** : La grande verrière de l'église de Rivenhall, en Angleterre, comporte en son centre six magnifiques vitraux datés du XIIème siècle qui viennent de l'église de Chenu. Ces vitraux furent vendus il y a 180 ans par l'Abbé Lépine, curé de Chenu, avec l'accord du maire et du conseil de fabrique, au Révérend Hawkins, curé de Rivenhall.

## Le Mot du Maire



### Chers Catoniciens,

La Municipalité œuvre dans l'intérêt de tous.

L'aménagement et les travaux du centre bourg, afin de réduire la vitesse, sont en cours.

Nous sommes bien conscients que certains automobilistes roulent trop vite.

Un accident mortel, l'an passé a endeuillé la commune. Seulement, nous ne pouvons pas réaliser tout ce que nous souhaiterions, par manque de moyens, ainsi que par les exigences de la réglementation auxquelles nous sommes soumis.

Nous n'oublions pas la campagne catonicienne, en continuant d'entretenir la voirie communale, comme nous nous battons pour faire vivre notre école.

En ce début d'année 2018 plus de deux cents personnes, Catoniciennes et Catoniciens, se sont retrouvées à la Grange Dîmière, afin de clôturer le comice agricole de Chenu. En effet, les nombreux bénévoles ayant participé à sa réalisation ont été invités à partager un dîner festif, avec projection des meilleures photos.

Je vous en remercie encore, car sans votre bonne volonté et le courage de tous, cette fête n'aurait pas été possible et réussie. Cette année voit l'arrivée de Mr Fabrice Caltreau à la tête du commerce, restaurant du village, et je souhaite très sincèrement que tous, nous lui réservions le meilleur accueil. Je remercie Anthony Lhommeau et lui souhaite de réussir dans ses projets futurs.

De même, je vous souhaite à tous, un bel été et une bonne rentrée.

Solange Carré,  
Le Maire

### • Horaires d'ouvertures au public :

Les mardi - jeudi-vendredi :

de 09h00 à 12h30

Le samedi : de 09h00 à 11h00

### ► Le personnel communal :

#### • Secrétaires de Mairie :

Marie Odile Huyghes Despointes & Frédérique Ménil

#### • Agent d'entretien :

Alexandre Manceau

### + services proposés :

- Photocopies (0,30€)

- Accès à internet

## Votre Mairie



Rue principale -72500 Chenu

☎ 02.43.46.00.56

✉ [mairie.chenu@wanadoo.fr](mailto:mairie.chenu@wanadoo.fr)

### ► Flash appel aux habitants

Le desherbage manuel ou mécanique de la voie publique demande beaucoup de temps.

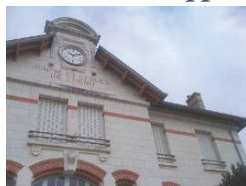
Notre employé communal, Mr Manceau, le fait à ce jour, mais la municipalité souhaite et demande l'aide des propriétaires riverains afin de lui faciliter la tâche.

### • Parc locatif appartenant à la municipalité de Chenu :

#### • Appartement Est de la mairie

##### Comprend :

1 cuisine,  
1 salon/salle à manger,  
1 salle de bain,  
3 chambres



#### • Appartement Etage de la mairie

##### Comprend :

1 cuisine,  
1 salon/salle à manger,  
1 salle de bain,  
1 chambre



#### • Appartement des Provinces

##### Comprend :

1 salon/salle à manger avec coin cuisine  
1 salle de bain,  
3 chambres  
1 petite cour extérieur

Pour tout renseignement sur les tarifs et disponibilités de ces logements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie.



## Le Conseil Municipal

### • Les Elus :



**Solange Carré**  
Arboricultrice retraitée  
**Maire**



**Eric Martineau**  
Arboriculteur  
**1<sup>er</sup> Adjoint**



**Jean-Pierre Avril**  
Plombier retraité  
**2<sup>ème</sup> Adjoint**



**Gérard Poussin**  
Agriculteur retraité  
**3<sup>ème</sup> Adjoint**



**Guillaume Boutignon**  
Conseiller Arboricole  
**Conseiller**



**Alain Cheneveau**  
Charpentier-Couvreur  
retraité  
**Conseiller**



**Edouard Gouyé**  
Juriste d'entreprise  
Retraité  
**Conseiller**



**Thierry Lecerf**  
Statisticien décisionnel  
**Conseiller**



**Dominique Ménard**  
Agriculteur  
**Conseiller**



**Marie Narbonne**  
Aide Soignante  
**Conseiller**



**Fabrice Porcheron**  
Arboriculteur  
**Conseiller**

### • Les Commissions

#### PRÉSIDENTE DE DROIT : SOLANGE CARRÉ

##### Communauté de communes:

Solange Carré ; Eric Martineau

##### S.I.V.O.S. de la Fare:

Solange Carré ; Jean-Pierre Avril ; Guillaume Boutignon (Suppléant Fabrice Porcheron)

##### Délégués du S.I.A.E.P. de Chenu (Eau Potable):

Gérard Poussin ; Fabrice Porcheron (Suppléant: Thierry Lecerf)

##### Conseil d'Administration du C.C.A.S.:

**Président :** Solange Carré

**Membres élus :** Eric Martineau ; Thierry Lecerf  
Dominique Ménard ; Marie Narbonne

**Membres nommés:** Jacqueline Aubin ; Michel Delafond ; Martine Ratz ; Odile Cheveveau

##### Correspondant Défense :

Thierry Lecerf

##### Référent à la sécurité routière:

Gérard Poussin

##### Commission d'Appel d'Offres:

Jean-Pierre Avril ; Gérard Poussin ; Alain Cheneveau (Suppléants : Eric Martineau ; Thierry Lecerf ; Fabrice Porcheron)

##### Commission Finances:

Eric Martineau ; Jean-Pierre Avril ; Gérard Poussin ; Guillaume Boutignon

##### Commission Voirie:

Jean-Pierre Avril ; Gérard Poussin ; Alain Cheneveau Edouard Gouyé ; Dominique Ménard ; Fabrice Porcheron

##### Commission Bâtiments:

Eric Martineau ; Jean-Pierre Avril ; Marie Narbonne ; Alain Cheneveau ; Edouard Gouyé  
Thierry Lecerf

##### Comission Urbanisme = Comission Voirie+ Comission Bâtiments

##### Commission Animation et Evénements (fleurissement, fêtes et cérémonies):

Eric Martineau ; Jean-Pierre Avril ; Gérard Poussin ; Thierry Lecerf ; Marie Narbonne

##### Commission Culturelle (animations à la Grange Dimière ou à l'église)

Eric Martineau ; Jean-Pierre Avril ; Guillaume Boutignon ; Alain Cheneveau ; Edouard Gouyé  
Marie Narbonne + Odile Cheveveau + Raphaël Claude Pellerot + Gilles Rochette

##### Commission Communication (Le Catonicien)

Eric Martineau ; Thierry Lecerf ; Edouard Gouyé ; Marie Narbonne + Elodie Pichonneau + Gilles Rochette

### PERMANENCES

#### Gérard Poussin

-> Le Mardi de 11h à 12h

#### Eric Martineau

-> Le Jeudi de 11h30 à 12h30

#### Jean-Pierre Avril

-> Le Vendredi de 11h à 12h

**Le Maire - Madame Carré**  
vous reçoit sur rendez-vous

## Budget 2017

En 2017, la commune de Chenu a réalisé :

- des dépenses pour un montant de : 342 927,87€

- des recettes pour un montant de : 408 609,98€

Soit un résultat positif de 36 877,58€.

Ce résultat permettra de financer des actions en 2018.

Si nous regardons de plus près, les dépenses et les recettes se caractérisent par des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

### • Les Dépenses de fonctionnement:

- >Énergie : 22 284,85€
- >Entretien bâtiments et terrains : 14 402,40€
- >Voirie communale : 45 372,16€
- >Fournitures maintenance contrats... : 34 975,43€
- >Taxes, impôts, contributions, SIVOS: 76 960,04€
- >Personnel et charges : 104 527,60€
- >Amortissements intérêts : 23 688,72€
- >Elus : 17 859,67€
- >Subventions aux associations : 2 857€.

### • Les Dépenses d'investissement

Elles sont essentiellement composées d'Emprunts divers (études, concessions ...) pour un montant de 28 804,53€.

### • Les Recettes de fonctionnement:

- > Aides à l'emploi, élus : 17 467,07€
- > Cimetière : 170€
- > Redevances : 15 847,19€
- > Taxes foncières habitation : 172 843€
- > Dotations diverses : 143 360,15€
- > Locations : 23 350,87€

### • Les Recettes d'investissement:

- > 35 571,70 €

Parmi les dépenses de fonctionnement, nous tenons à préciser quelques éléments :

La Municipalité organise régulièrement des événements à la Grange Dîmière, expos, concerts, soit seule ou en partenariat avec l'association ACHENU, le Pays Vallée du Loir.

Ces manifestations représentent une charge inférieure à 200€ pour l'année 2017 dans le budget fêtes et cérémonies. C'est un choix de la commune de rendre accessible à tous les Catoniciens, la Grange Dîmière par l'organisation d'événements.

Le souhait premier est de pouvoir la louer, pour des mariages ou autres ; mais ne pas s'en servir a aussi un coût. En effet, chaque mois, nous devons payer abonnements, assurance et emprunts.

Alors profitons de cet exceptionnel monument pour attirer des visiteurs sur la commune mais également d'éventuels

consommateurs (bars, restaurant, gîtes, voire investisseurs).

Récemment, en demandant à un nouvel habitant pourquoi il avait acheté une maison à Chenu, sa réponse fût "parce qu'il se passe des choses à Chenu". Une preuve, s'il en fallait une, que les activités diverses d'une commune sont importantes.

Les écoles de Chenu et St Germain d'Arcé sont réunies au sein d'un SIVOS.

Le SIVOS a son propre budget de fonctionnement.

La municipalité de Chenu a versé 39 352,19€

celle de St Germain-d'Arcé 40 173,80€

soit 79 525,99€

sur un total des dépenses de 110 371,20€ en 2017.

La répartition du coût est liée au nombre d'enfants de chaque commune et au nombre d'habitants, soit 1 873,91€/élève pour Chenu.

Pour couvrir les dépenses restantes, les postes suivants ont rapporté :

-la garderie : 1 478,80€

-la cantine : 14 464,11€

-diverses aides (communauté de communes, aide à l'emploi...) : 19 948,47€

Soit un total de recettes de : 115 417,37€.

L'excédent sert de trésorerie, car il faut aussi gérer les impayés de cantine entre autres.

Les travaux liés aux bâtiments scolaires se retrouvent dans les dépenses de fonctionnement des communes respectives.

# Tarifs Communaux

## Location :

### • La Grange Dimière:



- Capacité : 347 personnes
- Superficie :  
rdc-180 M<sup>2</sup> - étage-157 M<sup>2</sup>
- Vaisselle non fournie
- Caution de 1000€
- Chauffage :  
- 50 € /j  
- 90€ le Week-end du  
01/10 au 30/04
- Forfait nettoyage : 300 €

### Tarifs :

#### Pour les habitants de la commune :

- 1 journée de 8h à 18h le week-end : 250 €
- 1 journée de 8h à 8h le week-end : 300 €
- Week-end : 400 €

#### Pour les habitants hors commune :

- 1 journée de 8h à 18h le week-end : 500 €
- 1 journée de 8h à 8h le week-end : 600 €
- Week-end : 800 €

- Plus tarif unique pour tous les habitants :  
- Location pour une journée en semaine (de 8h à 8h) : 200 € (du lundi au vendredi)
- Location pour un vin d'honneur sans repas ou pour une réunion (demi-journée) : 150 €
- \* La location de la Grange Dimière inclut la salle communale et les sanitaires

#### Pour la location des salles s'adresser à :

Janine Guillier

02.43.46.02.26 (12h12h30 ou après 19h)

### • Le logement de la Grange Dimière:

- Capacité : 14 personnes maximum • Forfait nettoyage : 50 €



### Comprend :

- 1 cuisine,
- 1 salon,
- 1 salle de bain,
- 3 chambres.

### Tarif de location :

- 10€/lit et par nuit
- 120€/we à l'occasion d'une location de la salle communale

### • La Salle communale :



- Capacité : 50 personnes
- Caution de 500€
- Forfait nettoyage : 50 €
- Chauffage :  
- 15€ /j  
- 25€ par week-end  
du 01/10 au 30/04

### Tarifs :

#### Avec vaisselle :

100€/j et 150€/Week-End

#### Sans vaisselle :

70€/j et 110€/ Week-end

- vin d'honneur avec ou sans vaisselle 40€

\*\* vaisselle perdue/cassée :

- 1,60€ / tasse, soucoupe, couvert ou verre
- 3,10€ / assiette et 3,90€ / carafe

### • Barnum :

- Dimensions : 5m x12m
- Tarif : 160€
- Caution : 500€

L'utilisation doit se faire uniquement sur la commune

L'association AFN bénéficiera d'une location gratuite supplémentaire pour le banquet du 8 Mai

Chaque Association de la commune pourra bénéficier d'une utilisation gratuite des salles hors chauffage et ménage.

Pour toutes demandes, merci de vous adresser à la mairie.

## Autres tarifs communaux :

### • Cantine et Garderie Scolaire 2017/2018 :

- Repas : Enfants 3,06€ et Adulte : 5,20€
- Garderie du matin : 1,15€
- Garderie du soir : 1,45€

### • Redevance Assainissement :

- Forfait : 60,00€
- Prix du m<sup>3</sup> consommé : 1,04€  
( 0,86€ +0,18€ redevance agence de l'eau )

### • Taxe raccordement au réseau assainissement : 762€

### • Cimetière :

- Concession cinquantenaire : 85€
- Cave Urne cinquantenaire : 85€
- Emplacement columbarium cinquantenaire : 85€

## La vie Associative

### ACHENU

Association Cheminement Histoire  
Environnement Nature Usage  
Pdt : M Gilles ROCHETTE  
Le Haut Barré  
02.43.46.04.17

### A.F.N.

(Anciens Combattants)  
Vice Pdt : M Georges LEHOUX  
18 rue de la petite brosse  
02.43.46.02.60

### Amicale des Sapeurs Pompiers

Pdt : M Jean Paul BENOIT  
La Gogrière  
St Germain d'Arcé  
02.43.46.01.61

### Club de Pétanque

Pdt : M Franck LESPORT  
20 rue J.F. Tertrain  
37330 COUESMES  
02.47.49.92.01

### Club des Aînés Ruraux

Pdt : M Gérard PELLEROT  
1 place de l'Eglise  
02.43.46.00.58

### Comité des Fêtes

Pdte : Mme Frédérique MÉNIL  
Mairie rue principale  
06.74.94.36.57

### Les Amis du SIVOS

Pdt : Kévin FROGER  
72800 St Germain d'Arcé

### Société de Chasse

Pdt : M Pierre MÉNARD  
8 rue du Ruisseau  
02.43.46.02.75

### Société de Musique

Pdt : M Michel BOUDEVIN  
Les Basses Varennes  
02.43.46.02.34

## Résultat des concours 2017

### Concours des maisons fleuries Passage du Jury le Samedi 29 Juillet 2017

#### Le Jury :

Mme Maryline CHAUMIN / Mme Christiane TRIOLLET / Mme Françoise LEMONNIER *Dissé sous le Lude*  
Mme Prescilla MERIEN / M Gérard RENVAZE *La Chapelle aux Choux*  
Mme Marie France NARBONNE / M Jean Pierre AVRIL *Chenu*

#### 1<sup>ère</sup> catégorie: Jardin visible de la rue

- 1<sup>er</sup> M<sup>me</sup> Martine POILVILAIN  
2<sup>ème</sup> Mr & M<sup>me</sup> Christian BOUSSIN  
3<sup>ème</sup> Mr & M<sup>me</sup> Daniel Pierre MENARD  
4<sup>ème</sup> Mr & M<sup>me</sup> Georges LEHOUX  
5<sup>ème</sup> Mr André PORCHERON/  
Mme Monique Serpin

#### 2<sup>ème</sup> catégorie: Décor floral sur la voie publique, terrasse etc ...

- 1<sup>er</sup> M<sup>me</sup> Raymonde ROHEE  
2<sup>ème</sup> Mr & M<sup>me</sup> Jean Claude PORCHERON  
3<sup>ème</sup> M<sup>me</sup> Rolande MENARD  
4<sup>ème</sup> M<sup>me</sup> Rolande POUSSIN  
5<sup>ème</sup> M<sup>f</sup> Roger CONCALVES

#### 3<sup>ème</sup> catégorie: En campagne

- 1<sup>er</sup> Mr Bernard BRAULT  
2<sup>ème</sup> M<sup>me</sup> Jacqueline PELLETIER  
3<sup>ème</sup> Mr & M<sup>me</sup> Edouard GOUYÉ  
4<sup>ème</sup> Mr Frédéric TOUSSAINT

### Concours des maisons illuminées

#### Le Jury :

M Jean-Pierre AVRIL - M Gérard POUSSIN - M Eric MARTINEAU - Mme Marie NARBONNE

- |   |   |
|---|---|
| 1 <sup>er</sup> M <sup>me</sup> Martine POILVILAIN                          | 4 <sup>ème</sup> Mr & M <sup>me</sup> Michel BOUDEVIN       |
| 2 <sup>ème</sup> Mr & M <sup>me</sup> Christophe GONIN                      | 5 <sup>ème</sup> ex Mr & M <sup>me</sup> Olivier LEMARQUAND |
| 3 <sup>ème</sup> ex Mr & M <sup>me</sup> SELO-SCHAFF                        | 5 <sup>ème</sup> ex Mr & M <sup>me</sup> Noël FRECHOT       |
| 3 <sup>ème</sup> ex Mr Christophe THEUL/<br>M <sup>me</sup> Patricia MINGOT | 5 <sup>ème</sup> ex Mr & M <sup>me</sup> Alain GINER        |
| 3 <sup>ème</sup> ex Mr & M <sup>me</sup> Jacques JOUVET                     | 5 <sup>ème</sup> ex Mr & M <sup>me</sup> Alain BONIFAIT     |
|   | 5 <sup>ème</sup> ex Mr & M <sup>me</sup> Thierry LECERF     |

Les inscriptions pour participer aux concours sont à faire à la mairie.



## Sens-civique

### Vous avez dit sens civique ... ?

Notre qualité de vie au quotidien dépend très largement de l'attention que chacun porte à son environnement et à ses voisins.

C'est à tous et à chacun que s'adresse cet appel à mieux exercer notre sens civique.

Quelques exemples :

- Tondre ma pelouse à l'heure où mon voisin essaye de se reposer est certainement agaçant pour lui. Pourquoi ne pas aller le voir pour convenir avec lui des moments où cela ne gêne personne ?
- Ma haie déborde chez mon voisin ou sur la voie publique. Il est bien sûr nécessaire qu'elle soit taillée mais, là aussi, choisissons le bon moment.
- Il m'incombe d'entretenir le ruisseau qui passe chez moi (ou, au moins, la rive dont je suis propriétaire) afin d'éviter qu'il ne se bouche et cause des inondations en cas de fortes pluies. Attention, tout traitement chimique étant prohibé à proximité des cours d'eau, c'est obligatoirement un fauchage manuel ou à la débroussailleuse et enlèvement de tout ce qui peut faire obstacle à l'écoulement et ce, sans attendre les orages d'été.
- Les dépôts sauvages d'ordures sont une atteinte à la collectivité et au propriétaire des lieux. Aujourd'hui, les solutions existent et ils ne devraient plus se produire. Pas plus que le jet par la fenêtre de la voiture de canettes ou d'emballages alimentaires, sans parler du mégot qui peut créer un incendie.
- La vitesse excessive est un désagrément en plus d'un danger. Nous n'avons aucune admiration pour le motard qui fait rugir sa machine pour dépasser les 100 km/heure avant la sortie du bourg, ou pour l'automobiliste qui fait partager à tous ses airs préférés en mettant sa radio à fond. Et la voiture garée juste dans le tournant ou dans un croisement ne fait plaisir à personne.



**P**ensons à tout cela, c'est aussi simple que de dire bonjour !

La vie est plus belle quand chacun s'efforce d'être aimable, ou simplement policé, même dans les domaines où la police n'a pas à intervenir...



[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Madame, Monsieur,**

**Vous allez être recensé(e) cette année.**

**Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera prochainement chez vous.**

Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours et vous prosera de le faire sur internet.

Il vous remettra à cet effet **des codes personnels** et vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Le recensement  
**par internet**  
c'est plus pratique !

### • À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'état au budget des communes.

**Votre participation est essentielle.**

**Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.**

### • Des réponses strictement confidentielles.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Merci de lui réserver le meilleur accueil possible. Vos réponses resteront confidentielles et remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

**Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019.**

**Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.**

**Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent !**



# État-Civil 2017

## Naissances

### 2017

• **3 Août :**

**Mathis PUJET**

Fils de Mr Steve PUJET et Mme Audrey BINET

• **9 Août :**

**Tom MORIN**

Fils de Mr Olivier MORIN et  
Mme Céline ROUGÈS

• **11 Décembre :**

**Alix CADOT**

Fils de Mr Frédéric CADOT et  
Mme Gwendoline CHARROTON

### 2018

• **23 Février :**

**Malonn COULÉON**

Fils de Mr Samuel COULÉON  
et Mme Priscillia FERRAND

• **7 Mars**

**Jade SALMON**

Fille de Mr Anthony SALMON  
et Mme Sabrina CHANTEPIE

Toutes nos Félicitations aux heureux parents !

## Mariage



- M<sup>r</sup> Alain ASTRUC et Mme Amélie LERAT se sont dit "oui" le 14 Août 2017.
- M<sup>r</sup> Albin SÉLO-SCHAFF et Mme ANDRÉE-ANNE GÉLÉBART se sont dit "oui" le 21 Juillet 2018.

Nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur !

## Décès

### 2017

• **14 Août :**

M<sup>me</sup> Rachel HOUSBINE (22 ans), célibataire

• **29 Novembre:**

M<sup>me</sup> Irma FAUTRAS (84 ans), veuve de Mr René BOBET

### 2018

• **8 Janvier:**

M<sup>r</sup> Dominique Lombart (79 ans)

• **14 Mai:**

M<sup>me</sup> Denise PORON (83 ans), épouse de Mr Marcel PAPIN

• **6 Juin:**

M<sup>r</sup> André TESSIER (88 ans)

Une sincère pensée à ceux qui nous ont quittés.  
Tout notre réconfort à leurs familles.

## Les Provinces "La Pom'Gourmande" Le nouveau restaurant de Chenu !

**Après quelques mois de fermeture, le restaurant de Chenu ouvre ses portes courant Août sur la place du village**

**A**pprenti à " l'Hôtel de la Dague " à Barbizon, le village des peintres, je me suis appliqué à maîtriser toutes les techniques de bases avant de passer commis de cuisine à la "Clé d'Or ", toujours à Barbizon.

Je deviens Second de cuisine à " l'Hôtel Appolonia ", un quatre étoiles, avant d'accéder au rang de Chef de cuisine en Décembre 1996 au restaurant " Les Allouettes " encore à Barbizon, fonction et poste que j'occupe, depuis, dans tous les établissements où j'ai exercé, en France, sur la Côte d'Azur, en Belgique au Canada ou dans la restauration collective chez Sodexo.

Toutes les entreprises aux objectifs commerciaux différents m'ont apporté expérience et formation supplémentaires pour maîtriser au mieux, la gestion des commandes, des effectifs, l'administration ou la création des menus.

J'ai même eu droit, suprême honneur, à des articles avec photos dans des magazines gastronomiques français et étrangers.

**Quand on demande à Fabrice pourquoi il souhaite s'installer à Chenu, sa réponse fuse :**

*J'ai toujours eu ce rêve de jeunesse d'avoir mon propre établissement, à ma mesure, pour faire découvrir et partager ma passion et mes expériences. En créant " La Pom'Gourmande ", Chenu m'offre cette opportunité. Je ne veux pas la gâcher.*

Fabrice a la tête bien organisée et des tas de projets sous sa toque blanche : développer le côté bistrot, créer des soirées à thèmes et des animations, accueillir randonneurs, touristes de passage et "cyclistes du dimanche ", servir des repas ouvriers, évidemment, mais aussi des menus plus élaborés pour ceux qui le souhaitent ou pour les entreprises à la fin d'une réunion de travail.

**" Restaurant, bar et épicerie de dépannage "** seront ouverts tous les jours sauf le dimanche, poursuit-il. On pourra s'asseoir sur la terrasse les jours de fêtes et d'événements communaux. La poste fonctionnera également avec la possibilité, en plus, de pouvoir retirer de l'argent.

**Fabrice Caltreau est le nouveau chef.**

*Je suis né à Ris-Orangis, en région Parisienne. Catonicien d'adoption, j'ai des attaches fortes avec la région Val De Loire.*

*Mon père vit à Saint-Germain-d'Arcé et enfant, je venais passer mes vacances chez mon grand-père à Aubigné-Racan.*

*J'aime mon métier et bien réaliser ce que je sais faire. Je veux proposer une cuisine simple, savoureuse, copieuse, gaie, inventive en m'appuyant sur les produits frais des producteurs locaux. Je suis persuadé qu'on ne peut pas faire de la bonne cuisine si on n'aime pas les gens.*

**En cuisine, Fabrice sait de quoi il parle.**

*J'ai cette passion depuis mon plus jeune âge, héritage de ma mère et de mon père. Formé à l'École Hôtelière d'Avon-Fontainebleau, j'en sors avec un CAP puis un BEP. Depuis, j'ai gravi tous les échelons, un à un, avec la volonté d'apprendre.*

Mon ambition avec " La Pom'Gourmande " est de créer un lieu de convivialité car le bar ou le restaurant sont des lieux où toutes les générations peuvent se retrouver .

**Enthousiaste, dynamique, jovial, professionnel, Fabrice a tous les atouts pour réussir.**

**Gageons que les catoniciens et les habitants des villages alentours lui feront le meilleur accueil et qu'il saura nous séduire !**

*Interview réalisée par  
Yves de Saint Jean*



## Les animaux durant la Grande Guerre

**A**près avoir organisé une soirée Histoire sur la guerre 14/18 à Chenu, puis mis en relation Guth des Prez avec l'école pour réaliser un travail en histoire, nous vous proposons de clore cet anniversaire par un article sur les animaux durant cette guerre d'il y a 100 ans.

Mardi 16 avril 2018, l'Assemblée Nationale française reconnaissait que les animaux sont des "**êtres vivants doués de sensibilité**" alors qu'ils étaient jusqu'à présent considérés comme "**des biens meubles**".

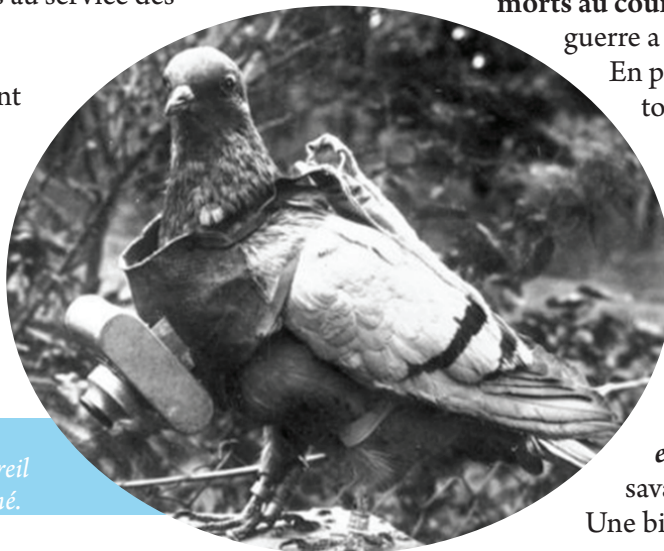
*Une reconnaissance symbolique qui souligne un changement de mentalité et de comportement dans notre société à l'égard des bêtes.*

Il y a tout juste 100 ans, en pleine première guerre mondiale, les animaux étaient considérés comme des machines ou des instruments au service des hommes.

Les "**soldats à quatre pattes**" ont aussi participé massivement au conflit.

Dans l'enfer des combats, ils ont vécu les mêmes peurs, les mêmes souffrances et le même destin que leurs compagnons humains.

*Pigeon équipé, en 1914, par l'armée allemande d'un appareil photo à obturateur programmé.*



*Il y aurait eu environ **11 millions d'équidés enrôlés entre 1914 et 1918, dont 1,88 million dans la seule armée française.***

Les chevaux étaient vraiment essentiels, que ce soit dans la cavalerie ou dans l'artillerie de campagne, pour amener les canons dans les champs de bataille.

On ne pouvait pas le faire sans eux.

Par exemple, dans de nombreux régiments de cavalerie, il est prévu plus de bêtes que d'hommes!

Dans un régiment de cavalerie britannique, 576 chevaux et 74 mulets sont ainsi réquisitionnés pour 549 soldats.

Dans l'artillerie également, 178 chevaux sont nécessaires pour une seule batterie française de quatre canons de 75.

Environ **200 000 à 250 000 pigeons** sont mobilisés au cours des quatre années de combats pour transporter des messages ou encore prendre des photos aériennes.

Malgré ce qu'on aurait tendance à croire de nos jours, les pigeons voyageurs étaient un moyen très moderne pour l'époque.

De la même manière, **100 000 chiens** prennent aussi part à cette guerre afin de transmettre des ordres, porter des

munitions ou même chercher des blessés.

Les hommes comprennent bien vite qu'ils devront cohabiter avec les puces, poux et rats faute de pouvoir les faire disparaître.

*Chevaux, mulets, bœufs, ânes, chiens, pigeons voyageurs... Au total, on estime qu'environ **14 millions d'animaux** ont participé à la Première Guerre mondiale.*

En plus du lourd bilan humain (**9 millions de morts au cours du conflit**), on oublie souvent que la guerre a entraîné d'énormes pertes animales.

En particulier, les chevaux ont été les plus touchés, avec environ **10 millions de chevaux tués entre 1914 et 1918.**

Une fois la guerre terminée, de nombreux « rescapés » ont dû être abattus en raison de leurs blessures, de leur vieillesse, ou parce que sans utilité.

En Australie par exemple, sur **13 000 chevaux enrôlés, 15 % ont été euthanasiés** à l'issue du conflit car on ne savait pas où les placer.

Une bien triste fin pour ces héros de guerre...

Il y a aussi les mascottes et animaux de compagnie, ils sont considérés comme "**frères d'infortune**". Un lionceau veillait sur l'armée de l'air américaine. Chèvres et boucs de différentes races étaient des mascottes fréquentes de régiments, et bien d'autres animaux encore.

Par ailleurs, l'animal a été largement utilisé par la propagande. Le coq gaulois, le lion britannique ou l'ours russe ont ainsi affronté sur le papier l'aigle impérial allemand. Et le soldat ennemi s'est vu affublé une tête d'animal, afin de déshumaniser un peu plus l'adversaire. Le "boche" était ainsi fréquemment représenté sous les traits d'un cochon.

Mais les animaux, c'est aussi l'approvisionnement des troupes, comme le bétail réquisitionné ou les volailles. Derrière le front, les abattoirs tournent à plein régime. On fait aussi venir de la viande congelée des États-Unis. Enfin, les animaux contribuent aussi à l'effort de guerre à travers le cuir, qui sert notamment à la fabrication de harnachements, ceintures, cartouchières ou chaussures.

*sources: Ethnozootechnie n°98, Inet*



## Le Camp d'Auvours à Champagné

En 1881, l'armée française acquiert stratégiquement le vaste terrain d'Auvours à Champagné.

### • Un Terrain, Trois Atouts

D'abord, sa situation proche du Mans, plaque tournante ferroviaire de l'Ouest, elle facilite le transport des hommes et des matériels.

Deuxième avantage de ce site : sa grandeur.

Le terrain s'étend sur 800 ha, permettant la création d'un camp de manœuvres.

Enfin, dernier atout : sa longueur.

Il mesure 8 km de long, à proximité de la route du Mans à Saint-Calais. C'est un emplacement idéal pour les entraînements militaires et les tirs de canons à longue portée.



### • Wilbur Wright

Invité par Léon Bollée, constructeur automobile, le pilote américain Wilbur Wright profitera lui aussi de ces infrastructures pour abriter ses avions et lancer 120 vols. Devant 15 000 spectateurs à l'époque, il bat neuf records du monde et 17 internationaux. Ce sont les moments de gloire du terrain d'Auvours.



*Le camp d'Auvours, en peinture.*

### • Réquisitionné par les Allemands

Le camp d'Auvours va vivre des heures plus sombres lors de la Seconde Guerre mondiale. Le camp est réquisitionné par les Allemands qui retiennent prisonniers des soldats français et alliés, avant de les déporter.

Le 10 décembre 1945, le camp est à nouveau placé sous le commandement français, après sa libération par les Américains.

### • L'arrivée du 2<sup>ème</sup> RIMa

Avant que le 2<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (RIMa) ne débarque au Mans, à son retour d'Algérie en août 1963, Auvours sert de base à l'École d'application d'infanterie (1946). Les militaires s'entraînent aux combats de première ligne. Lors du retour en métropole du 2<sup>e</sup> RIMa, une partie prend ses quartiers à Champagné, l'autre à la caserne Chanzy au Mans. Jusqu'en 1976-1977, où l'ensemble du régiment, qui devient professionnel, est regroupé à Auvours. Depuis, le 2<sup>e</sup> RIMa compte dans ses rangs plus de 1 100 hommes et femmes, régulièrement envoyés sur les théâtres de guerre où l'armée française est engagée.



*Le camp d'Auvours, vue aérienne.*



# Les Tiques



**L**es beaux jours reviennent, propices aux balades dans la nature et aux activités dans les jardins, mais c'est aussi la saison des tiques, avertit l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses).

Quelques réflexes permettent de se protéger, comme l'utilisation de répulsifs, en privilégiant ceux disposant d'une autorisation de mise sur le marché, souligne l'Anses. Elle conseille aussi de porter des chaussures fermées et des vêtements couvrants, de couleur claire (pour repérer les tiques sur la surface du tissu).

On peut renforcer la protection en rentrant le bas du pantalon dans ses chaussures et éviter la marche au milieu des herbes hautes et de privilégier les chemins balisés.

Au retour de promenade, il faut s'inspecter et détacher immédiatement les tiques fixées avec un tire-tique (et surtout pas de l'éther ou tout autre produit), poursuit l'Anses.

**En cas de piqûre**, il faut désinfecter. Si un halo rouge s'étend autour de la piqûre (érythème migrant), il faut **consulter immédiatement son médecin**.

## • En prévention

Utiliser des produits répulsifs spécifiques en spray ou en stick. Il faut les appliquer plusieurs fois par jour sur toutes les parties du corps qui ne sont pas protégées par les vêtements.

Après une balade en forêt ou en zone rurale, un examen visuel de la peau s'impose pour vérifier qu'il n'y a pas de morsure de tique.

## • En cas de piqûre

En cas de présence d'une tique, il faut impérativement la retirer dans son intégralité avec une pince spécifique, sans que la tête soit coupée

du corps.

Une fois la tique extraite, il faut désinfecter la plaie et la surveiller.

Effectivement, en cas d'apparition d'une plaque rouge, consultez rapidement un médecin.

Si la tique est porteuse de la **bactérie Borrelia**, le risque de transmission de cette bactérie (*maladie de Lyme*) est réel.

Cette maladie se manifeste dans les 3 à 30 jours après la morsure.

En présence d'une tique, il faut agir très rapidement. L'inoculation d'un germe responsable de maladie peut se faire dans les heures qui suivent la fixation de la tique. Il ne faut pas

arracher la tique, au risque de laisser la tête qui s'est plantée dans la peau, mais la retirer entièrement.

Il existe pour cela des crochets permettant de les extraire

sans douleur (disponibles chez votre vétérinaire). C'est l'un des accessoires

qu'il est indispensable de placer dans la trousse de soins de votre chien, de votre chat ou de votre cheval.



## ► Répulsif Naturel contre les tiques ◀

### Recette pour préparer votre répulsif anti-tiques maison.

#### • Pour Homme :

Pour cela il vous faut de l'huile essentielle d'arbre à thé, très efficace pour chasser les insectes nuisibles en général, du vinaigre blanc et de l'eau.

Dans un pulvérisateur, mélangez 20 ml de vinaigre blanc avec 150 ml d'eau et 10 gouttes d'huile essentielle. Utilisez cette solution en pulvérisation directement sur le bas des pantalons, les chaussettes et les chaussures. Renouvelez l'opération régulièrement chaque heure.

#### • Pour Chien :

- Dans 1 vaporisateur de 250 ml, verser 5 à 6 cuillères à soupe de vinaigre blanc ou de vinaigre de cidre, 15 gouttes d'huile essentielle de lavande. Compléter à l'eau de

source. Bien agiter, c'est prêt.

- ou L'huile essentielle de géranium rosat (Pelargonium roseum)

Cette huile essentielle est un excellent répulsif contre les tiques qui peuvent envahir le pelage de nos animaux domestiques.

#### Comment procéder ?

Mettez une goutte d'huile essentielle de géranium rosat entre les omoplates de votre chien et sur la base de sa queue, avant de sortir faire une promenade.

#### • Pour Chat :

Même formule, mais remplacer l'huile essentielle par de l'hydrolat de lavande. (**ATTENTION**, pas d'huile essentielle pour les chats)

### Conseils à retenir

- Utilisez un spray répulsif et portez les vêtements adaptés pour une ballade en forêt.
- Evitez les broussailles.
- Un contrôle minutieux après une ballade en forêt pour les animaux mais aussi les membres de la famille
- Protégez tous les animaux contre les puces et les tiques qui constituent un réel problème de santé tout au long de l'année (N'hésitez pas à en parler à un vétérinaire qui vous proposera le meilleur traitement adapté à votre animal.)



- En cas de doute après une piqûre, n'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant.

# Chenu Info'

## Les dernières informations de Chenu

### → LA FIBRE

Depuis quelques temps, vous pouvez voir des affiches en entrée de ville et en mairie annonçant « La fibre arrive chez vous ! »

Un numéro d'appel gratuit vous permet de vous renseigner.

**0 800 800 617** Service & appel gratuits



Actuellement, aucune date de déploiement n'est disponible, on vous demande de rappeler vers les mois de Novembre/ Décembre.

**A noter**, la fibre vous permettra de téléphoner, de surfer sur internet, elle remplacera votre abonnement téléphonique (ADSL) actuel. De plus, il n'y a **aucune obligation de passer à la fibre**.

La fibre est plus stable que l'ADSL car insensible aux perturbations électromagnétiques.

La qualité de la connexion et le débit ne sont pas conditionnés par la distance avec le nœud de raccordement optique. La fibre optique offre un meilleur débit.

Pour se faire, il vous suffira de prendre un abonnement chez un fournisseur d'accès. Actuellement, seules les sociétés CORIOLIS, K-NET, NORD-NET, OZONE, SARTHE FIBRE, TELWAN et VIDEO FUTUR sont positionnées sur le secteur. Peut-être que d'autres fournisseurs nationaux vont signer ?

Un dépliant d'informations est disponible en mairie.

### → Culture

#### • Maison de Marthe

Les travaux vont commencer dans la maison, avec le changement des menuiseries et des travaux de façade. L'aménagement intérieur suivra.

Pendant les travaux, une résidence d'artistes se déroulera à Chenu du 3 au 7 septembre.

Effectivement, la "Compagnie du Petit Monde" basée à Chinon, viendra créer et peaufiner son spectacle de marionnettes "Tas d'os" (cf page 15).

Ce sera l'occasion pour les enfants de l'école de Chenu de participer, voir cette création en cours. Un spectacle gratuit de clôture se produira à la Grange Dîmière le vendredi 7 septembre à 19h, pour les enfants et adultes.

Et cette année, ne manquez pas **Les journées du Patrimoine**.

les 15 et 16 septembre, avec comme d'habitude à la Grange Dîmière une exposition mais le samedi à 17h, vous pourrez assister à un "Chœur d'Hommes" chorale masculine. Entrée libre.

# Chenu Info'

## ➔ Sortir à Chenu

Le Café de la Gare est ouvert et Bruno BRIMBAL organise très souvent des concerts les vendredis soirs. Afin de respecter les consignes de sécurité, les concerts se déroulent à l'extérieur sous un barnum.

Pour connaître les dates des concerts, veuillez vous connecter sur sa page Facebook :

"[www.facebook.com/cafedelagarechenu](http://www.facebook.com/cafedelagarechenu)" ou sur le site "[Achenu.blogspot.fr](http://Achenu.blogspot.fr)"

Et venez écouter de la bonne musique, du rock, du blues, de la chanson française...

### •• > Date à retenir

- **19 Août 2018** - Vide-Greniers organisé par le Comité des fêtes.
- **9 Septembre 2018** - Randonnée Pédestre organisée par l'association ACHENU.
- **15 & 16 Septembre 2018** - Journées du patrimoine à la Grange Dîmière, église et Château du Paty.

### • La Compagnie du Petit Monde :

"Créée en 1987 par Marc Brazey, La Compagnie du Petit Monde s'intéresse à la marionnette sous toutes ses formes (marionnettes d'ombres, d'objets, marionnettes géantes, habitées, sur table et à fils, ...). Elle explore depuis plusieurs années un univers sans texte, où le langage se fait par l'objet. Installée dans le Chinonais depuis 1996, elle crée et diffuse ses propres créations en France et à l'étranger. Elle assure aussi depuis cette même date la programmation de la Saison Jeune Public à l'espace culturel d'Avoine.

Depuis 2001, elle propose une semaine de spectacles et actions culturelles avec le festival Confluences, qui sillonne les communes du territoire et traverse les disciplines artistiques pour offrir aux enfants de quoi



s'émerveiller, découvrir et apprendre.

Parallèlement à toutes ces activités, la compagnie intervient aussi chaque année dans les écoles à travers trois dispositifs Théâtre en Herbe, Marionnettes en Herbe et les classes marionnettes.

En 2018, elle crée son 25ème spectacle "Tas d'os". C'est le 24ème spectacle Jeune Public de la Compagnie et le 2ème dédié à la rue et aux petites salles.

Nous avons le plaisir de venir répéter cette création du 3 au 7 septembre 2018 dans ce merveilleux lieu qu'est la Grange Dîmière et vous proposons de tous nous retrouver autour d'un temps de présentation de travail le vendredi 7 septembre à 19h. Ce sera l'occasion d'échanger sur notre travail de création et nourrir le spectacle de vos regards extérieurs. *Sortie prévue : Décembre 2018*. A bientôt !"

## ➔ Commerçants Ambulants

Une fois par semaine, des commerçants nous font le plaisir de venir à Chenu ! Stationnés sur la place de l'église, ils nous proposent leurs produits frais.

### • Poissonnerie

Neptune Marée  
Mardi vers 10h30

### • Charcuterie-Boucherie-Volaille-Traiteur

Mercredi à 11h00  
Walter FROGER  
37330 Château la Vallière  
"peut passer devant chez vous sur demande"  
02.47.24.05.80  
06.13.20.27.20

### • Charcuterie-Boucherie-Traiteur

Jeudi  
Patrice GUENAUULT  
37390 Mettray  
"peut passer devant chez vous sur demande"  
02.47.87.07.41  
06.09.68.31.97



## L'école et l'association des amis du SIVOS de la Fare

Le SIVOS regroupe les élèves de Chenu et de St Germain d'Arcé.

Cette année a été marquée par le départ d'**Anne-Cécile Dutier**, qui encadrait la classe des maternelles et assurait la direction de Chenu depuis près de 5 ans.

Elle est partie à Nantes pour s'occuper de sa petite famille.

**Marine Jory** a assuré son remplacement et **Elodie Germain**, celui de **Charlotte Bobet** qui était en congé parental.

A la rentrée de Septembre, il y aura deux classes à Chenu :

- les petite, moyenne et grande sections de maternelle seront avec **Sophie Pineau**

- les CP/CE1 avec **Charlotte Bobet**

Il y aura toujours une classe à St Germain d'Arcé:

-les CE2/CM1/CM2 avec **Laëtitia Roboam** qui est là depuis Janvier.

**Claire Gonnin** et **Noémie Aimont** continuent d'assurer les fonctions d'aide à l'école maternelle (ATSEM), **Nathalie Brimbal** quant à elle prépare toujours les repas à Chenu.

A St Germain-d'Arcé, **Pascale Herrou** sera présente pour accompagner l'enseignante ainsi que pour les repas.

Le SIVOS s'est réengagé avec le prestataire de services "Restoria".

Les emplois du temps resteront les mêmes que cette année.



### • L'association des Parents d'élèves est toujours très dynamique!

Quelques parents la font vivre malgré le départ de **Muriel Tireau**, trésorière et pilier de l'association depuis plusieurs années (merci à elle !). La relève est assurée avec de nouveaux parents très enthousiastes qui fourmillent d'idées. N'hésitez- pas à les rejoindre !...

Cette année, ils ont organisé une vente de chocolats de Noël, une vente de brioches, un marché de Noël.

Il y a également eu le carnaval et la fête de l'école avec la participation active des enfants et des enseignantes.

Ces manifestations permettent aux parents de se connaître, de se retrouver et d'apprécier le travail de leurs enfants. Elles contribuent également à gagner de l'argent afin d'aider à financer les projets des enseignantes. Cette année, grâce à l'investissement des adhérents et à l'argent récolté, du matériel, des jeux, des livres et des tapis ont été achetés, un spectacle a été offert.

De plus, les trois classes sont allées visiter les grottes de Saulges en Mayenne.



# Les associations de Chenu

## ● Un vent de jeunesse souffle sur le comité des fêtes

**Odile Chéneveau** a souhaité ne pas renouveler son mandat de Présidente du Comité de fêtes de Chenu, une Assemblée Générale a désigné un nouveau bureau.

A l'issue du vote, **Frédérique Ménil** a été élue Présidente, **Jean Pierre Avril** reste Vice-Président, **Raphaël Pellerot** est le nouveau Secrétaire et **Clément Pellerot** conserve les clés de la caisse comme Trésorier.

Dans un premier temps, le nouveau bureau a reconduit les événements déjà mis en place, à savoir la *journée citoyenne* en relation avec la mairie, la traditionnelle *randonnée* qui s'est déroulée le 24 juin. Quant au *vide-greniers*, il aura lieu dans les rues catoniciennes le 19 août prochain.

Une réflexion a été lancée pour reprendre l'organisation d'un loto en fin d'année.

Frédérique Ménil confirme également la mise en place prochaine d'une "Boîte à Livres". L'idée est bonne. Elle permet à la fois de rendre les livres accessibles sans contraintes de bibliothèques ou d'institution, de donner

une seconde vie aux livres et de créer des chaînes de lectures informelles. Il faudra, bien entendu, assurer un suivi de cette heureuse initiative.

La nouvelle Présidente se félicite de l'arrivée de nouveaux jeunes membres porteurs de projets qui seront discutés lors de prochaines réunions.



Une partie des membres du comité des fêtes

## ● ACHENU, l'association du patrimoine

L'association ACHENU, présidée par Gilles Rochette a été créée en 2014. Elle a pour ambition la promotion, la mise en valeur du patrimoine naturel, agricole, culturel et historique de la commune de Chenu.

Elle exerce son action en organisant elle-même des événements ressortant de son objet ou en partenariat avec d'autres intervenants locaux ou extérieurs à la commune.

### Des événements ponctuels et annuels.

Dans le cadre de ses actions patrimoniales, ACHENU a organisé dernièrement une conférence sur les vitraux de l'église Saint Martin où il est possible de découvrir les reproductions photographiques en couleur et au même format.

Elle a restauré le socle de la "Croix Blanche" lieu-dit bien connu à Chenu.

L'association a également initié plusieurs thématiques.

C'est ainsi que l'on peut s'asseoir chaque année en avril autour de la traditionnelle "assiette du terroir" pour les soirées contes qui ont permis de rencontrer et écouter les conteurs *Jeff des Bois*, *Guth des Prez*, *Didier Bardoux* ou dernièrement *Jean Paul Berthet*.

En septembre, les marcheurs peuvent participer à la randonnée sur un thème différent chaque année

(vigne, forêt, arboriculture...).

En octobre, le concert de Jazz fait salle comble.

Depuis deux ans, ACHENU a établi un partenariat avec la

compagnie "Zutano baZar" animée par *Florence Loison* qui fait danser dans les vergers et les rues du village attirant cette année plus de 200 personnes.

N'oublions pas qu'en 2017, ACHENU a été un partenaire du comice agricole cantonal organisé par la commune de Chenu.

### ACHENU a besoin de nouveaux bras.

Le grand projet de l'association est la réouverture des chemins communaux abandonnés depuis des années et envahis par les ronces. Plusieurs ont déjà été débroussaillés. Si les membres savent manier serpes, croissants et débroussailleuses, ils ont aussi besoin de nouveaux membres et de bras pour continuer et entretenir les travaux entrepris.

Alors marcheurs, randonneurs, cavaliers, VTTistes, joggeurs, jeunes ou plus âgés, l'association fait appel aux bonnes volontés.

Ces chemins font partie du patrimoine local. Leur dégagement peut permettre de découvrir d'autres aspects de l'environnement de la commune.

N'hésitez pas à contacter l'association pour de plus amples renseignements.

Tel : 02.43.46.04.17 (laissez un message)

@ : [rochette.ratz@orange.fr](mailto:rochette.ratz@orange.fr)

## Formalités Administratives



# Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

### Le site officiel de l'administration française : connaître vos droits, effectuer toutes vos démarches administratives.

Service-public.fr a pour mission d'informer l'usager et de l'orienter vers les services qui lui permettent de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches administratives. C'est le site officiel de l'administration française, le portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne. Le site service-public.fr a été créé en 2000.

Le site est accessible depuis tous supports : ordinateur, tablette ou mobile et s'intègre dans un projet global destiné à proposer aux usagers un point d'entrée unique d'information, d'orientation mais aussi de services en ligne. Organisé en fonction des besoins des usagers, le site répond à des questions telles que : « Ai-je droit à une aide au logement ? », « Quel est le coût d'un passeport ? », « Comment obtenir le formulaire de demande d'aide juridictionnelle ? », « Puis-je faire mon changement d'adresse en ligne ? », « Quels sont les horaires d'ouverture de la préfecture ? », « Suis-je obligé de me déplacer pour refaire ma carte grise ? » etc.

### Quelques exemples de formalités que l'on peut accomplir sur Service-Public.fr

#### • Papiers - Citoyenneté •

État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité

#### • Famille •

Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité...

#### • Social-Santé •

Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...

#### • Transport •

Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...

#### ▶ À noter

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la CNI passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. L'allongement de 5 ans concerne les CNI sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (attention cette prolongation ne s'applique pas aux personnes mineures, de plus certains pays n'acceptent pas cette prolongation.)  
(Pour plus d'infos : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr))

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Recensement militaire parcours de citoyenneté

Instauré par la loi du 28 octobre 1997, le Parcours de Citoyenneté comprend deux volets :

#### • Le volet obligatoire :

- 1-- L'enseignement de la Défense en classe de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>.
- 2-- Le recensement s'effectue à la mairie de son domicile dans le mois qui suit le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Il permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.
- 3-- La journée défense et citoyenneté (ex-JAPD) permet de renforcer le lien entre les jeunes citoyens et la défense tout en les sensibilisant sur leurs responsabilités. Au cours de cette journée, les jeunes recensés par les municipalités reçoivent une information sur la Citoyenneté, la Défense et les Forces Armées, les métiers de la Défense ainsi qu'une initiation au secourisme.

#### • Le volet optionnel :

comprend deux possibilités :

- 1-- Une deuxième rencontre (sur volontariat) permet au jeune citoyen de faire plus ample connaissance des Forces Armées.
- 2-- La participation à des préparations militaires donne l'occasion au jeune volontaire de s'intégrer aux activités de Défense.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)

## Renseignements utiles

## DÉCHÈTERIES

**HORAIRES D'ETE**

Du 15 Avril au 5 Octobre

Les déchèteries seront fermées le 15 Août

**Le lude 02.43.94.13.73**

Lundi	9h - 12h
Mardi	9h - 12h
Mercredi	14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h et 14h - 17h30

**Montval/Loir 02.43.46.72.24**

Lundi	9h - 12h et 14 - 18h
Mardi	9h - 12h
Mercredi	14h - 18h00
Jeudi	9h - 12h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h00
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h00

Pour plus d'informations sur les horaires et lieux des déchèteries :  
[www.syndicatvaldeloird.fr/adresses-et-horaires-d-ouverture.html](http://www.syndicatvaldeloird.fr/adresses-et-horaires-d-ouverture.html)

## GARE Montval/loir



Gare SNCF  
Rue du Val de Loir  
72500 Montval/Loir

**Horaires d'ouverture de la gare** (accès au guichet automatique de titres de transport TER)

du lundi au jeudi et samedi : de 5h à 21h  
 vendredi, dimanche et jours fériés : de 5h à 22h30

**Horaires d'ouverture du guichet**

du lundi au vendredi : de 8h à 12h30 et de 14h à 16h45

+Distributeur de titre de transport TER



Pour connaître les horaires de départ : [www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/horaires/recherche](http://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/horaires/recherche)

## ERDF --&gt;ENEDIS



## Appli mobile "ENEDIS à mes côtés"



-Prenez connaissance des coupures d'électricité en cours sur le réseau et suivez le statut d'intervention, ainsi que l'heure de rétablissement du courant.  
 -Réalisez un auto-diagnostic pas à pas de votre installation, et bénéficiez d'une mise en relation facilitée avec un conseiller si les difficultés persistent.  
 etc .....

**Dépannage Électricité**

24h/24 - 7j/7

**09.726.750.72**  
 (prix d'un appel local)

- Demande de prestations à Enedis :
  - raccordement
  - production d'électricité
  - élagage, relevé, savoir utiliser son compteur,
 vous avez une question ?  
**09.69.32.18.82**

Formulaire en ligne à compléter pour toutes vos demandes :  
[www.enedis.fr/aide\\_contact](http://www.enedis.fr/aide_contact)

- Déploiement du compteur Linky  
[www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous](http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous)  
**0 800.054.659**  
 (appel gratuit)

## Numéros de téléphone utiles

### Administratif

Tout renseignement administratif  
39.39 "Allô, service public "

#### • Préfecture de la Sarthe

Place Aristide Briand  
72041 Le Mans Cedex 9  
02.43.39.72.72

[www.sarthe.pref.gouv.fr](http://www.sarthe.pref.gouv.fr)

#### • Sous Préfecture de La Flèche

36 rue Pape Carpentier  
BP 135  
72205 La Flèche Cédex  
02.43.48.12.76

#### • Trésorerie de la Flèche

3 allée de la Providence  
72200 La Flèche  
02.43.94.01.56

#### • Syndicat Mixte du Val de Loir

Collecte & Traitement des ordures Ménagères

5 bd FISSON  
72800 Le Lude  
02.43.94.86.50

[contact@syndicatvaldeloir.fr](mailto:contact@syndicatvaldeloir.fr)

[www.syndicatvaldeloir.fr](http://www.syndicatvaldeloir.fr)

#### • Centre des Impôts – Cadastre

3 allée de la Providence  
72200 La Flèche  
02.43.48.54.10

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

#### • Communauté de Communes Sud Sarthe

Président François BOUSSARD (Maire de Mansigné)  
5 rue des écoles  
72800 Aubigné Racan  
02.85.29.12.00

[www.comcomsudsarthe.fr](http://www.comcomsudsarthe.fr)

### Santé

#### • Hôpital

Château du Loir  
5 rue St Martin  
02.43.44.77.77  
02.43.44.77.99

[www.ch-chateauduloir.fr](http://www.ch-chateauduloir.fr)

Clocheville (enfants)  
Boulevard Béranger  
Tours  
02.47.47.47.47

#### • Médecin généraliste

Dr Coltuneac Doïna  
39 Anatole Carré  
Vaas  
02.43.38.82.57

#### • Association France Alzheimer Sarthe

13 rue Flore  
72000 Le Mans  
02.43.28.76.52

#### • Infirmiers

-> Vaas  
Mr Lamour  
02.43.46.84.83  
Mme Oivron  
06.79.66.75.81

Cabinet Château La Vallière  
2 av. du Gal de Gaulle  
02.47.24.13.13

Vouvray/Loir  
ZAC du chêne vert  
Anita BARDET  
06.52.22.03.19

#### • Soins Infirmiers pour Personnes Agées à Domicile – SSIAD

M<sup>me</sup> Tiron- Infirmière coordinatrice  
Place de la Mairie  
72510 Pontvallain  
02.43.46.37.55

#### • Maison de santé Montval sur Loir

1 rue Henri DUNANT  
72500 Montval sur Loir

#### Médecins Généralistes :

**Dr Lidec – Lebourg – Varangot – Mejri** : 02.43.44.01.66

**Dr Postic** : 02.43.44.37.13

**Dr Broussaud** : 02.43.46.44.10

**Dr Gazhi** : 02.43.44.37.43

**Podologues** : 02.43.79.39.32

**Kiné** : 02.43.44.03.15

**Infirmiers** : 02.43.44.02.23

**Orthophoniste** : **Dr Allard Myriam** - 06.16.60.19.85

**Orthoptiste** : **Dr Jeanneret Roya** - 06.01.44.92.54

**Psychomotricien** : **M<sup>me</sup> Latournerie Eléonore** - 06.85.32.87.87

**Dietéticienne** : **M<sup>me</sup> Maret Sandra** - 06.22.52.61.95

#### • CPAM

Espace Loir et Bercé - 4 rue de la Bascule  
72500 Château du Loir  
Permanences : du lundi au vendredi 9h30–12h30 et  
14h00–17h00 sauf le mercredi  
(fermé le lundi pendant les vacances)

#### • MSA

Centre social intercommunal  
Place Clémenceau  
72500 Château du Loir  
Permanences : tous les jeudis de 14h00 à 17h00



## Numéros de téléphone utiles

### ► Emploi

#### • Mission Locale Sarthe et Loir

16 rue du 11 novembre  
72500 Montval/Loir  
02.43.79.24.87  
[chateauduloir@ml-sarthe-loir.fr](mailto:chateauduloir@ml-sarthe-loir.fr)



#### P.A.I.O. DU LOIR

Jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'Emploi ou de Formation  
Espace Récollets (dans le même bâtiment que la bibliothèque),  
place Georges Clémenceau  
72500 Montval/Loir  
02.43.79.24.87

#### • Pôle Emploi

Agence généraliste  
19 rue du mont sur loir  
72500 Montval/Loir  
39.49

#### • ADECCO

Agence intérim  
70 rue Aristide Briand  
72500 Montval/Loir  
02.43.38.15.00

#### • RANSTAD

Agence Intérim  
71 rue Aristide Briand  
72500 Montval/Loir  
02.43.38.14.14

#### • SYNERGIE

Agence Intérim  
69 rue Aristide Briand  
72500 Montval/Loir  
02.43.79.25.38

### ► Divers

#### • Fédération départementale des Chasseurs de la Sarthe

1 rue Bruyère  
72000 Le Mans  
02.43.82.21.46  
02.43.82.68.23

#### • Fédération de la Sarthe pour la pêche et la protection du milieu aquatique

40 rue Bary  
72000 Le Mans  
02.43.85.66.01  
02.43.84.76.00

#### • Service SPANC ENVIRONNEMENT

Diagnostic Vente immobilière  
Dispositif d'assainissement non collectif  
M<sup>me</sup> Florence DE MATOS  
02.85.29.12.00

#### • Aides financières pour améliorer votre habitat

POUR PLUS D'INFORMATIONS:  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.achenu.blogspot.fr](http://www.achenu.blogspot.fr)  
[www.sarthe.pref.gouv.fr](http://www.sarthe.pref.gouv.fr)  
[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.vallee-du-loir.com](http://www.vallee-du-loir.com)  
[www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)  
[www.archives.sarthe.com](http://www.archives.sarthe.com)  
[www.catho-du-loir.over-blog.com](http://www.catho-du-loir.over-blog.com)

[www.notrefamille.com](http://www.notrefamille.com)  
[www.caue-sarthe.com](http://www.caue-sarthe.com)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

# Transport Scolaire

## Écoles maternelle et primaire

### École Maternelle et Primaire

Rue Principale  
72500 Chenu  
02.43.46.03.65

### École Primaire

Rue Principale  
72800 St Germain d'Arcé  
02.43.46.03.48



Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire de la Fare (SIVOS de la Fare)

Service : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Commune	Point d'arrêt	Matin	Soir
St Germain D'arcé	Ecole primaire (st Germain d'arcé)	8H40	16h40
Chenu	Ecole primaire (Chenu)	8h50	16h50
St Germain d'arcé	Ecole primaire (st Germain d'arcé)	9h00	17h00

Transporteur : STAO 72

Inscriptions et renseignements à la mairie : 02.43.46.00.56

## Collège et Lycée

### Inscription transport scolaire de la Sarthe :

#### 1. Quand et Comment s'inscrire ?

-- Du 02 mai jusqu'au 30 septembre 2018

-- L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/transport-en-car-en-pays-de-la-loire/transport-regional-en-sarthe/transport-scolaire-en-sarthe/inscription-transport-scolaire-en-sarthe/>

#### 2. Quel tarif ?

Le tarif est de 120€ annuel sans possibilité de proratiser suivant le nombre de mois utilisés, la gratuité est accordée à partir du 3ème enfant (montant maximum payé pour une famille : 240€) et un tarif particulier de 49€ est appliqué aux élèves scolarisés en SIVOS

Depuis le 1er septembre 2017, la Région prend la compétence effective sur les transports interurbains, transports à la demande et les transports scolaires. Elle assurera l'organisation des transports scolaires de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée et aura la responsabilité du transport des élèves en situation de handicap pour le département de la Mayenne.

Pour plus d'informations : Service des transports scolaires et voyageurs

40 rue Joinville  
72072 Le Mans cedex 9  
02.43.54.79.99  
[www.transportsarthe.paysdelaloire.fr](http://www.transportsarthe.paysdelaloire.fr)  
[transports72@paysdelaloire.fr](mailto:transports72@paysdelaloire.fr)

### Horaires :

**Itinéraire : 071/002A** **Départ : Chenu**  
**Service : L-M-M-J-V** **Arrivée : Montval/Loir**

Heure	Point d'arrêt
07h13	CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
07h15	CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
<b>07h18</b>	<b>CHENU - Abribus Place de l'Eglise</b>
07h26	CHENU - RD 215 - le souci
07h39	MONTVAL/LOIR - Park.College Lycee Chateau /Loir
--	MONTVAL-SUR-LOIR - College St Jean (Chateau du Loir)
07h50	MONTVAL-SUR-LOIR - LycéeProfessionnel(Chateau/Loir)

**Itinéraire : 071/001R** **Départ : Montval/Loir**  
**Service : L-M--J-V** **Arrivée : Chenu**

Heure	Point d'arrêt
16h35	MONTVAL/LOIR - Park.College Lycee Chateau /Loir
17h24	CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
17h26	CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
<b>17h28</b>	<b>CHENU - Abribus Place de l'Eglise</b>

Transporteur : STAO 72

**Itinéraire : 071/002R** **Départ : Montval/Loir**  
**Service : L-M-M-J-V** **Arrivée : Chenu**

Heure	Point d'arrêt
17h42	MONTVAL-SUR-LOIR - LycéeProfessionnel(Chateau/Loir)
18h10	MONTVAL/LOIR - Park.College Lycee Chateau /Loir
18h37	CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
18h40	CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
<b>18h42</b>	<b>CHENU - Abribus Place de l'Eglise</b>
18h47	CHENU - RD 215 - le souci

**Itinéraire : 071/002R** **Départ : Montval/Loir**  
**Service : MERCREDI** **Arrivée : Chenu**

Heure	Point d'arrêt
12h45	MONTVAL-SUR-LOIR - Lycée Professionnel (Chateau/Loir)
13h10	MONTVAL/LOIR - Park.College Lycee Chateau /Loir
13h36	CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
16h37	CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
<b>16h39</b>	<b>CHENU - Abribus Place de l'Eglise</b>
16h43	CHENU - RD 215 - le souci

Retrouvez l'ensemble des horaires et de points d'arrêts à l'adresse suivante : <http://www.cg72.fr/WebHoraires/index.php>

## Présentation de la ville du Lude

### Activités

#### • Cinéma •

##### Espace Ronsard

14, Place du Champ de Foire  
02 43 94 60 04

C'est un cinéma numérique qui propose également des films en 3D. Une billetterie numérique a été installée début 2017 pour pouvoir vous proposer le paiement par carte bleue et un affichage dynamique en intérieur et extérieur.

Retrouvez tous les horaires et infos du cinéma de l'Espace Ronsard sur : *AlloCiné*

#### • M.J.C •

##### Maison des jeunes et de la culture Hervé Bazin

10, Boulevard de l'Hospice  
02 43 94 52 24  
06 84 37 02 51  
*mjc.hervebazin@orange.fr*

La MJC Hervé Bazin vous propose un panel très étendu d'activités diverses et variées : Ateliers cuisine, théâtre adultes, philatélie, scrabble adultes, peinture adulte, chorale adulte, atelier décoration florale, atelier créatifs adultes ....

#### • Ludothèque/Bibliothèque •

14 Bis Boulevard Fisson  
02 43 94 20 79

Voici un espace pour les petits et les grands! Une équipe de professionnels vous accueille et vous conseille sur l'emprunt de livres, magazines, jeux de société et jouets.

L'équipe de la Ludothèque/Bibliothèque vous donne rendez-vous sur son site internet dédié à sa structure. Pour plus d'informations sur les livres et les jeux disponibles : *www.ludotheque.ville-lelude.fr*

#### • CyberCentre •

à l'espace coworking  
10, rue de l'ancienne gare  
02 43 48 01 10  
*cybercentre@cc-bassinludois.fr*

Le Cybercentre est un espace multimédia accessible au public. Son but est de permettre l'accès à l'outil informatique et à Internet, d'initier ceux qui ne savent pas se servir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Il est possible d'y découvrir les multiples usages de l'informatique et du numérique

#### • Piscine •

##### Aqualud

route du Mans  
02 43 94 62 32  
*piscinevillelelude@orange.fr*

À votre disposition, un bassin intérieur ouvert toute l'année, un bassin extérieur avec toboggan de 44m (*ouvert uniquement l'été.*) ainsi d'un sauna et un hammam à l'espace forme. Retrouvez toutes les informations sur les horaires, tarifs et inscriptions : *www.ville-lelude.fr/piscine-municipale-aqualud*

#### • Ecole de Musique •

Salle André Daillant  
rue du GI de Gaulle  
02 43 93 62 41

> Batterie,  
> Clarinette,  
> Cor,  
> Flûte traversière,  
> Guitare basse,  
> Percussions,  
> Saxophone,  
> Trombone,  
> Trompette,  
> Tuba  
.....

#### • Halte garderie/crèche

##### Multi Accueil communal "Au jardin des ouistitis"

10 bis, Bd George Sand  
02 43 94 54 20  
*multiaccueillelude@comcomsudsarthe.fr*



Le Multi accueil est la combinaison d'une halte-garderie et d'une crèche. C'est un lieu d'éveil, de jeu et de socialisation pour les enfants âgés de 3 mois à 5 ans.

##### Ouvert :

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 07h30 à 18h30**

**+ Un marché hebdomadaire:**  
le Jeudi de 06h00 à 14h00 sur la  
Place et Rue du champ de foire.



## L' espace Intercommunal des Services

C'est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour faciliter la vie quotidienne de ses usagers en favorisant leurs droits d'accès aux services publics.

### Grâce aux Maisons de services au public, vous pouvez:

--> Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre, explications sur le langage administratif et les courriers.  
--> Être accompagné dans vos démarches, effectuer vos démarches en

ligne.  
--> Pour obtenir un formulaire et sa notice, pour vous aider à constituer un dossier.  
--> Suivre votre dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le

suivi de dossier sur internet.  
--> Obtenir un rendez vous avec un agent d'une administration, si votre demande le nécessite.

### Les Autres Services et Permanences à l'EIS:

#### • Solidarité-Social-Santé

##### • Conseil départemental Assistances sociale

Le Mardi et le Vendredi.  
9h00-12h00 et 14h00-17h00  
Sur RDV au : 02.44.71.31.53

##### • PMI

- Pesée sans rdv Mardi 9h30 à 11h30  
- Consultations Médicales sur rdv  
2ème et 4ème vendredi matin  
- Consultations sages-femme sur rdv  
le Mercredi matin

##### • Famille Rurales

**Soutient à domicile**  
Le Mardi 14h00-16h00  
Nouveau bénéficiaire : 02.43.39.34.36  
Ecommoy : 02.43.42.31.55  
Le Mans : 02.43.39.75.00

##### • Caisse allocations Familiales

2ème et 4ème mercredi du mois  
08.10.25.72.10

##### • Mission Locale

**PAEJ écoutes jeunes**  
Le vendredi (selon planning)  
9h30-12h00  
sur rdv au 02.43.45.23.08

##### • MSA

2ème et 4ème jeudi de chaque mois  
sur rdv au 02.43.39.43.39

##### • Clic sud sarthe

**voir détail page suivante**  
sur rdv au 02.43.79.23.10

##### • ASA

Le Mardi 9h30-12h00  
sur rdv au 06.45.03.78.04

##### • CPAM

36.46

##### • CARSAT

39.60

#### • Insertion-Emploi

##### • Mission Locale

Sur RDV au : 02.43.45.23.08  
**Insertion Jeunes**  
Le Mercredi  
9h30-12h30 et 14h00-17h00  
Le Vendredi  
9h30-12h00  
**Insertion Jeunes projets  
santé & social**  
Un Mercredi sur 2  
9h30-12h30

##### • Famille Rurales

**entraide Familiale**  
Le Mardi sur rdv  
02.43.39.75.17  
Ecommoy : 02.43.42.31.55  
Le Mans : 02.43.39.75.00

##### • Service Emploi

Sur RDV au : 02.85.29.12.15  
06.07.14.51.21

##### • Cyber Emploi

Mardi matin au cybercentre  
02 43 48 01 10

##### • Pôle Emploi

39.49



#### • Droits-Administration Finances

##### • Conciliateur de Justice

Le 1er et le 3ème Lundi sur rdv  
9h00-12h00  
02.85.29.07.11

##### • SPIP

Le 2ème Jeudi sur rdv  
02.67.87.26.83

##### • ANAH - EIE

Le 1er Jeudi matin sur rdv  
02.43.28.47.93

### Espace Intercommunal des Services

28 place Neuve , Le Lude



#### Horaires d'ouvertures

du Lundi au Vendredi  
de 9h à 12h30 et 14h00 à 17h30

**02.85.29.07.11**

Une animatrice vous accueille aimablement.

Elle ne sait pas tout, mais elle sait chercher, vous orienter, vous conseiller, vous aider.

N'hésitez pas à lui faire part de votre demande.





## Clic



Le **CLIC** est un lieu d'accueil et d'écoute, un guichet de proximité à disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leur entourage, ainsi qu'aux professionnels du secteur social et de la santé.

**C'est un service gratuit qui ne délivre ni soins ni prise en charge au domicile mais assure :**

**1-Une mission d'information à propos du maintien à domicile et le retour d'hôpital**

- Aide à domicile
- Soins à domicile
- Portage des repas
- Amélioration de l'habitat
- Téléalarme
- Recherche de structures d'hébergement
- Accompagnement dans la recherche d'aides financières et d'accès aux droits

**2-Une mission de coordination**

- Par l'évaluation des besoins et l'élaboration d'un plan d'accompagnement en tentant de mettre en place des réponses rapides, complètes et coordonnées.
- Par des réunions d'échanges mensuelles avec les partenaires

**Espace Santé - Place du Chanoine Tarot  
72510 PONTVALLAIN**

02.43.79.23.10 / 02.43.79.01.36  
[clic.sudsarthe@wanadoo.fr](mailto:clic.sudsarthe@wanadoo.fr)

**• Coordinatrice :**

**Marie-Paule HIVER**

**Secrétaire : Aurore HOUDIN**

Ouverture le lundi de 9h à 12h et 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

Rencontre au domicile sur RDV

*Le CLIC Sud Sarthe intervient dans les communes suivantes:*  
Aubigné-Racan, Cérans-Foulletourte, Château-l'Hermitage, Chenu, Coulongé, Dissé-sous-le-Lude, La Bruère-sur-Loir, La Chapelle-aux-Choux, La Fontaine-Saint-Martin, Luché-Pringé, Le Lude, Mansigné, Mayet, Oizé, Pontvallain, Requeil, Saint-Germain-d'Arcé, Saint-Jean-de-la-Motte, Sarcé, Savigné-sous-le-Lude, Verneil-le-Chétif, Yvré-le-Pôlin.

## Services à la personne

### Besoin d'aide ? « Familles Rurales » s'occupe de tout.

• Ménage • Repassage • Garde d'enfants • Courses

• Aide au maintien à domicile • Préparation des repas • aide à la toilette

- Personnel compétent
- Evaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit
- Formalités administratives simplifiées
- Services agréés par l'Etat
- Aides financières possibles des caisses de retraite, du Conseil général (APA), des mutuelles...
- Possibilité de paiement par CESU



Sarthe

**Contact : Nelly CIRET Responsable de Secteur Familles Rurales du canton du Lude**

vous accueille le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h. Déplacement au domicile sur rendez-vous.

**Centre Social  
Allée de l'Ancienne Gare  
LE LUDE**

**02.43.45.14.71**

[le-lude.sad@wanadoo.fr](mailto:le-lude.sad@wanadoo.fr)

**Nourrices agréées :**

● **Maryline MÉNARD**

Les Quantières

02.43.46.01.23

● **Patricia LERAT**

La Gagnerie

02.43.46.04.10

● **Charlène BEAUMÉ**

La Gagnerie

07.86.92.68.19

● **Céline MORIN**

Vallée de la Rivière

02.43.44.83.69

06.75.03.28.96

**Famille d'accueil  
thérapeutique:**

● **Annie Juvet**

la Croix Blanche

Pour plus de renseignements  
s'adresser à la mairie.

**Employées Familiales  
Aide Ménagère:**

● **Jacqueline Aubin**

Grandsart

06.31.75.04.16

## Santé et social

### • Hôpital François de Daillon •



Hôpital  
François de Daillon

#### ➤ Présentation

L'Hôpital François de Daillon est un établissement public de santé, il a une capacité désormais de 134 lits suite aux travaux de 2015 soit  
-40 lits de soins de suite et de réadaptation  
-20 lits de soins de longue durée (USLD)  
-74 lits d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dont 14 lits PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés).

L'Hôpital assure aussi des journées d'informations et de formations comme par exemple :  
- formation aux aidants familiaux de patients atteints de la maladie d'Alzheimer ;  
- formation aux patients et aidants diabétiques.

L'hôpital vous propose également des **consultations spécialisées** qui ont lieu à la **maison médicale** toute proche de l'hôpital.

#### Infos Pratiques

##### • Adresse

Hôpital local François de Daillon (Le Lude)  
Chemin des Bichousières  
72800 Le Lude

##### • Coordonnées

> Standard : 02.43.48.48.48  
> Fax général : 02.43.94.52.14  
> Courriel : [contact@hopital-lude.com](mailto:contact@hopital-lude.com)

#### Pour plus d'informations:

02.43.48.48.48 (standard de l'hôpital) ou connectez-vous sur le site :  
<http://www.ch-polesantesartheoir.fr/124/consultations-de-proximite.html>

### • Maison médicale pluridisciplinaire •

Vous avez la possibilité de consulter à la Maison de Santé Pluridisciplinaire, située au :

1 Bis chemin des Bichousières

Elle regroupe différents professionnels de santé en un même lieu, à proximité de l'hôpital.

#### ➤ Consultations Spécialisées :

Les consultations vous sont proposées en partenariat avec le Pôle Santé Sarthe et Loir du Bailleul (PSSL):

##### ▶ Chirurgie Digestive et Viscérale

Docteur Jean-Louis Bourgois  
Le lundi matin des semaines paires.  
Rdv à prendre au PSSL au : 02.44.71.31.90

##### ▶ Consultations de Pédiatrie

Docteur Hery Zo Rakotomalala  
Le 1<sup>er</sup> mardi du mois.  
Rdv à prendre au PSSL au : 02.44.71.31.90

##### ▶ Consultation Mémoire

Docteur Pierre Stéphane  
Le 2<sup>ème</sup> mardi et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois.  
Rdv à prendre au PSSL au : 02.44.71.31.53

##### ▶ Consultation Neuropsychologie

Docteur Tatiana Come Durant  
Mme Lucie Mercier  
Le 2<sup>ème</sup> mardi et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois.  
Rdv à prendre au PSSL au : 02.44.71.31.53

##### ▶ Consultation de Cardiologie

En partenariat avec le centre hospitalier du Mans

Docteur Claude Philippe  
Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois.  
Rdv à prendre au PSSL au : 02.43.48.48.48



#### ➤ Autres Professionnels de Santé :

**Un nouveau dentiste vient d'intégrer en mars 2017 la maison de santé, le Dr Tahar-Abbes.**

##### ▶ Médecins Généralistes

Docteur Véronique Guyomard  
Rdv au : 02.44.46.00.18

Docteur Michel Ravoisier  
Rdv au : 02.44.46.00.10

##### ▶ Infirmiers

M. Yohann Rosemberg  
Rdv au : 02.44.46.00.12 / 06.61.13.90.56

M<sup>me</sup> Perrine Defosse  
Rdv au : 02.44.46.00.12 / 06.70.36.28.33

M<sup>me</sup> Sandra Cogne  
Rdv au : 06.58.20.12.14

##### ▶ Diététicienne

M<sup>me</sup> Sandra Maret  
Rdv au : 06.22.52.61.95

##### ▶ Dentiste

Docteur Tahar-Abbes  
Rdv au : 02.44.46.00.18  
du lundi au vendredi  
de 9h00-12h00 et de 13h30-17h00

##### ▶ Masseurs kinésithérapeutes

M. Jacek Slomkowski  
Rdv au : 02.44.46.00.15  
M. Etienne Bonnot  
Rdv au : 06.72.45.45.88  
M. Damian Szczepko  
Rdv au : 02.44.4600.15/06.46.30.31.57

##### ▶ Ostéopathe

M<sup>me</sup> Sandy Peslier  
Rdv au : 06.86.46.08.82

##### ▶ Assistante sociale

M<sup>me</sup> Cécile CHEVREUX  
Le mardi (sauf 4e) de 9 h 15 à 12 h sur rendez-vous  
Le jeudi de 9 h 15 à 12 h sur rendez-vous  
Les rendez-vous sont à prendre à l'antenne de Mayet  
au 02.43.38.18.20.

+ Santé au travail 72

+ Médecine du travail MSA

+ PMI (Protection Maternelle et Infantile)

## ● L'équipe de rédaction ●

### De gauche à droite :

Thierry Lecerf, Yves De Saint Jean,  
Marie Narbonne, Eric Martineau,  
Gilles Rochette , Edouard Gouyé,  
Elodie Pichonneau.



### **Remerciements :**

- à Marie Odile Huyghues-Despointes, secrétaire de Mairie pour sa disponibilité et son aide.
- à Yves De Saint Jean pour sa participation.
- à Andy pour la réalisation du bulletin municipal.

**L'équipe de la rédaction est ouverte à toutes suggestions, idées.**

**Vous êtes invités à transmettre toutes les informations :**

- à la mairie
- par mail : [lecatonicien@free.fr](mailto:lecatonicien@free.fr).
- sur le blog suivant : [achenu.blogspot.fr](http://achenu.blogspot.fr)

Nombre d'exemplaires : 250

## Numéros de téléphone Urgences et dépannage

### **EDF**

pour un dépannage :  
09.72.67.50.72

### **EAU**

pour un dépannage :  
09.69.32.35.29

### **Téléphone**

pour un dépannage :  
10.13

SAMU ..... 15  
POMPIER ..... 18  
POLICE ..... 17  
Appel Urgence Européen ..... 112  
  
Gendarmerie Mayet ..... 02.43.46.60.04  
Gendarmerie Le Lude ..... 02.43.94.60.17  
Pharmacie de garde ..... 32.37

Centre Hospitalier CDL ..... 02.43.44.77.77  
Disparition Enfant ..... 116.000  
Enfance maltraitée ..... 119  
Centre Anti-Poison 02.41.48.21.21  
SOS Amitié 02.43.84.84.84  
SOS mains 02.38.79.60.95

# Les Entreprises de Chenu

## • Artisans/Commerçants

### Andy Créations

Agence de Communication

07.83.51.30.48

02.43.79.55.35

[contact@andy-creations.fr](mailto:contact@andy-creations.fr)

[www.andycreations.fr](http://www.andycreations.fr)



### Bruno BRIMBAL

Café Concert – Café de la Gare  
8 place de la Gare

02.43.46.00.67

06.52.20.41.77

[bunobrimb@free.fr](mailto:bunobrimb@free.fr)

### Jules CLOAREC

Charpente - Couverture

6 rue St Jean

02.43.46.48.45

### M & M<sup>me</sup> DELOUCHE

Cactus production

La Grande Vallée

02.43.44.67.64

07.85.62.14.46

[lecactus37@hotmail.fr](mailto:lecactus37@hotmail.fr)

### Patrick SION

Loca'sion Produc'sion

12 rue St Jean

02.43.44.68.98

### Old School Photography

Jo DEZECOT

06.72.89.90.17

[jo\\_dz@msn.com](mailto:jo_dz@msn.com)

[www.jingoo.com/jodezeco](http://www.jingoo.com/jodezeco)



### Les Provinces

"La Pom'Gourmande"

Fabrice CALTREAU

Restaurant - Bar - multi-services

11 place de l'Eglise

06.86.53.40.11

### Nicolas CLOAREC

Ventilation-Clim.-Traitement d'air

Bâtiment-Industrie-Agro-Alimentaire

22 rue Principale

02.43.44.24.03

06.18.03.63.62

### Thierry LEON

Produits biologiques

Farine - Légumes secs

Vente à la ferme

Le Maurier

02.43.46.41.31

### Christophe GONNIN

Plombier - Chauffagiste

Beau Soleil

02.43.46.46.17

06.80.67.90.88



### Xavier NARBONNE

Sculpteur pierre et bois

L' Aître Chotard

06.87.00.81.25

[xavier\\_narbonne@orange.fr](mailto:xavier_narbonne@orange.fr)

### Ets SOREAU-MOUNIER

Mécanique agricole

14 Grand'rue

02.43.46.00.73

02.43.46.04.49

### Thierry LECERF

Cours particuliers à domicile

Mathématiques-Informatique

La Vallée des Pots

02.43.79.14.07

[thierry.lecerf@free.fr](mailto:thierry.lecerf@free.fr)



### John HAMMELIN

Plomberie-Chauffagiste-Électricité

Entretien chaudière

La Vallée des Pots

02.43.79.14.07

[thierry.lecerf@free.fr](mailto:thierry.lecerf@free.fr)

## • Tourisme

### Le TUFFEAU

Odile GAUTIER

Gîtes de France

02.43.46.57.54

[www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)



### Villa des Roses - Meublé de tourisme

Eric MARTINEAU

<http://villadesroses-chenu.blogspot.fr/>

02.43.46.00.97

06.31.51.59.56

## • Arboriculteurs

### Gerfruit (SA)

La Portière

02.43.46.01.56

### GYPTEAU Pierre

La Guerrinière

02.43.46.01.10

### Les Vergers de Chantesaie

Chantesaie

02.43.46.00.70

### LERAT Jean-Louis

La chouannière

02.43.46.01.09

### MARTINEAU Eric

Les Quantières

02.43.46.01.62

### PORCHERON Fabrice

La Croix

02.43.46.00.82